Programme KAROLUS: échange entre administrations de fonctionnaires nationaux (modif. déc. 92/481/CEE)

1997/0214(COD) - 18/11/1997 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Karl von WOGAU (PPE, D), le Parlement européen approuve la prolongation pour deux années supplémentaires du programme KAROLUS (échange de fonctionnaires). Il apporte des modifications à la planification budgétaire du programme en proposant que : -de 1993 à 1997, les crédits s'élèvent à 7,7 millions d'Ecus, -de 1998 à 1999, l'enveloppe financière soit fixée à 4,5 millions d'écus. Le montant cumulé de 12,2 millions d'écus correspondrait à un chiffre global de 1.900 participants. Le Parlement apporte également des modifications en matière de comitologie en proposant un comité consultatif en lieu et place du comité prévu.